



ECOLE DE CLERY SUR SOMME

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant né(e) en 2019 doivent d'abord se présenter à la mairie puis prendre rendez-vous auprès de Mme Mille, directrice de l'école. (0681485680)

Ils doivent être munis des documents suivants :

- **pour la mairie :**
 - **Le carnet de vaccination de l'enfant**
 - **Le livret de famille**
 - **L'attestation de domicile**
 - **L'attestation du conjoint avec la photocopie de la carte d'identité de ce dernier.**

Les parents domiciliés à Feuillères ou à Hem-Monacu doivent s'inscrire à la mairie de Cléry sur Somme.

- **pour l'école :**
 - **L'attestation délivrée par la mairie**
 - **Le livret de famille**
 - **Le carnet de vaccination de l'enfant**

Un service de garderie est assuré de 7h45 à 8h45 et de 16h30 à 17h30.

De même, la cantine accueille les enfants le midi.